



# Afrique occidentale

Bénin  
Burkina Faso  
Cameroun  
Cap-Vert  
Côte d'Ivoire  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Libéria  
Mali  
Niger  
Nigéria  
Sénégal  
Sierra Leone  
Togo

## Environnement opérationnel

**L**a situation générale en Afrique occidentale s'est améliorée mais présente encore certains risques, notamment dans le contexte des campagnes en vue des élections présidentielles prévues pour 2007 en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Sénégal.

Les mouvements migratoires mixtes sont courants en Afrique occidentale, qui est principalement une région d'origine et/ou de transit, et dans une moindre mesure, une région de destination. L'UNHCR continuera de mettre au point des interventions alliant une approche cohérente de la gestion des flux migratoires à une protection efficace des réfugiés. Le rapatriement librement consenti, la réinstallation et l'intégration sur place demeurent les principales solutions envisageables pour les personnes réfugiées dans l'ensemble de la région.

Au moment de la rédaction du présent Appel, la situation en Côte d'Ivoire était particulièrement préoccupante. En janvier 2006, toutes les activités dans l'ouest du pays avaient dû être suspendues. Le personnel humanitaire et les troupes de maintien de la paix des Nations Unies avaient été évacués après avoir été pris pour cible par des bandes armées. Le sort de 700 000 déplacés internes actuellement installés dans les zones urbaines et rurales des régions d'Abidjan, de Daloa, de Duékoué, de Toulepleu et de Yamoussoukro suscite des inquiétudes majeures. Responsable du module de protection depuis mars 2006, l'UNHCR, en coordination avec ses partenaires, a conçu un programme pour répondre aux besoins de protection des personnes déplacées à travers le pays.



Afrique occidentale

Par ailleurs, l'Organisation craint que le processus d'identification en Côte d'Ivoire, destiné à établir la nationalité de quelque 3,5 millions de personnes sans-papiers, ne crée des cas d'apatriodie.

Les premières élections démocratiques s'étant déroulées sans encombre au Libéria, l'UNHCR a commencé à promouvoir le rapatriement des réfugiés libériens. Pratiquement tous les Libériens déplacés à l'intérieur de leur pays ont à présent regagné leurs régions d'origine. De plus, au milieu du mois de septembre 2006, plus de 80 000 réfugiés libériens avaient bénéficié d'un rapatriement assisté, tandis que, selon les estimations, 150 000 autres réfugiés (pour la plupart non enregistrés) avaient regagné leurs régions d'origine par leurs propres moyens.

La situation politique en Sierra Leone semble stable, mais le pays demeure confronté aux difficultés du relèvement post-conflit.

Le rapatriement de 10 000 réfugiés nigérians depuis le Cameroun s'est achevé en 2006, suite à la signature d'un accord tripartite entre l'UNHCR et les deux Gouvernements en avril 2005.

Au Togo, après la crise politique qui a provoqué l'exode de plus de 40 000 réfugiés vers le Bénin et le Ghana, ainsi que le déplacement de quelque 10 000 personnes à l'intérieur du pays, des avancées positives ont été observées. Les perspectives de rapatriement pour les personnes réfugiées dans les pays limitrophes s'améliorent, bien que beaucoup d'entre elles soient encore réticentes à l'idée d'un retour. Dans le même temps, un nombre considérable de réfugiés togolais ont regagné spontanément le pays. On dénombre actuellement 14 000 Togolais réfugiés au Bénin et au Ghana.

Au vu des tensions croissantes au Tchad et en République centrafricaine, les plans d'intervention d'urgence ont été mis à jour en coopération avec les autorités locales et l'Équipe des Nations Unies au Cameroun. Environ 30 000 réfugiés de l'éthnie Bororo sont arrivés au Cameroun depuis le nord-ouest de la République centrafricaine.

La situation en Guinée demeure précaire, du fait de la détérioration des conditions socio-économiques et des incertitudes quant à la transition politique.

En mars et avril 2006, des affrontements armés à la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal ont entraîné le déplacement forcé de quelque 10 000 personnes sur le territoire de la Guinée-Bissau, tandis qu'environ 2 500 autres fuyaient vers le Sénégal. Depuis le milieu du mois d'août 2006, l'armée sénégalaise a intensifié ses activités dans la région de la Casamance, au sud-est du pays, provoquant une recrudescence des combats et des déplacements de populations. Plus de 6 000 personnes ont fui la Casamance pour se réfugier en Gambie. Face à la situation actuelle de la Gambie, en proie à une crise humanitaire circonscrite mais aiguë, l'UNHCR et d'autres organisations humanitaires préparent une réponse d'urgence.

## Stratégie

L'un des principaux objectifs de l'UNHCR au niveau régional sera de poursuivre le renforcement de son partenariat avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette dernière assure une surveillance de l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans les pays en guerre ou en phase de redressement post-conflit, et intervient là où les circonstances l'exigent.



Libéria : des réfugiés qui rentrent dans leur pays se reposent à la halte d'étape de Kailahun, où on leur distribue des vivres et des boissons. Ils y passeront sans doute la nuit et se remettront en route le lendemain matin. *UNHCR / E. Compte Verdaguer*

La promotion du rapatriement librement consenti restera une priorité pour l'UNHCR. En 2007, l'Organisation prévoit d'aider quelque 56 000 réfugiés libériens à regagner leur pays et à s'y réintégrer. Elle recherchera d'autres solutions durables, notamment l'intégration sur place et la réinstallation au cas par cas. Dans le cadre de sa stratégie régionale, l'UNHCR veillera à ce que les camps de réfugiés et leurs infrastructures respectives soient réhabilités en vue de leur utilisation par les communautés locales, puis transférés aux autorités locales après le départ des réfugiés.

En 2007, les critères de genre et d'âge seront intégrés dans la conception des projets d'autosuffisance et de génération de revenus au bénéfice des réfugiés. La prévention et la prise en charge des problèmes de violence sexuelle et sexiste resteront au premier plan des priorités, et des ateliers de formation et de sensibilisation seront organisés sur ce thème. L'UNHCR aidera les gouvernements des pays d'accueil à assumer la responsabilité première de la protection des réfugiés et se mobilisera en faveur d'un renforcement des législations sur les réfugiés.

Dans les contextes de conflit et post-conflit en Afrique occidentale, les interventions dans le domaine du VIH/SIDA mettent l'accent sur la prévention. En 2007, l'UNHCR et ses partenaires développeront leurs programmes de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique, de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et d'amélioration de l'accès aux traitements antirétroviraux.

Au vu de la situation socio-économique et politique précaire dans la région, l'UNHCR révisera et actualisera ses plans d'intervention d'urgence afin de renforcer ses capacités de réponse aux situations de crise. Dans ce contexte, l'UNHCR maintiendra son stock régional d'articles non alimentaires à

Accra. Concernant la situation des déplacés internes, l'UNHCR continuera de participer à l'approche de collaboration interinstitutions dans la sous-région et assumera des responsabilités de chef de file pour la protection, la gestion des camps et les abris d'urgence.

## Contraintes

Bon nombre de réfugiés libériens sont réticents à l'idée de retourner vivre dans leur pays. Parallèlement, des risques d'instabilité dans plusieurs pays de la région viennent perturber les opérations. L'état déplorable des routes sur les grands axes de rapatriement constitue une contrainte majeure, qui risque non seulement d'entraîner des retards mais aussi d'accroître l'insécurité.

Le manque de fonds pourrait entraver considérablement la mise en œuvre de projets visant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés et des rapatriés. Bien que des programmes de relèvement économique soient en place dans les pays qui sortent d'un conflit, comme la Sierra Leone et le Libéria, l'environnement opérationnel demeure difficile. La principale difficulté pour l'UNHCR consistera à mobiliser les acteurs du développement, notamment le PNUD, et les donateurs afin qu'ils reprennent en main les activités de redressement économique et environnemental en temps voulu.

## Opérations

Les opérations dans la région couvrent 16 pays. Les programmes de l'UNHCR en **Côte d'Ivoire**, au **Ghana**, en

**Guinée**, au **Libéria** et en **Sierra Leone** font l'objet de chapitres à part.

En 2007, la représentation régionale de l'UNHCR au Bénin continuera à offrir assistance et protection à quelque 15 000 réfugiés, principalement originaires du Togo, du Rwanda, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à 1 300 demandeurs d'asile au **Bénin**, au **Burkina Faso**, au **Niger** et au **Togo**. Les individus qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays recevront une aide pour leur intégration sur place.

L'Organisation s'attachera principalement à dispenser une aide humanitaire et une protection internationale aux 8 100 réfugiés togolais. Les capacités de protection des gouvernements seront renforcées au moyen d'ateliers de formation. Le programme de rapatriement librement consenti sera poursuivi. Dans le même temps, la priorité sera accordée aux projets de formation professionnelle et de génération de revenus, en particulier ceux qui s'adressent aux femmes réfugiées. L'UNHCR aidera également ses partenaires d'exécution à accroître leurs capacités d'intervention.

Conformément aux dispositions du Plan national togolais pour le rapatriement, l'UNHCR participera à la mise en place de comités d'accueil et à la reconstruction de logements pour venir en aide aux rapatriés les plus vulnérables. L'Organisation renforcera sa présence au Togo et veillera à ce que les candidats au rapatriement reçoivent un kit d'aide destiné à faciliter leur réintroduction dans leurs communautés. En collaboration avec le Gouvernement, l'UNHCR développera ses activités de suivi de la protection.

En 2007, le **Cameroun** devrait accueillir 48 500 réfugiés et 6 000 demandeurs d'asile, principalement originaires de pays d'Afrique centrale et occidentale. L'UNHCR continuera d'aider le Gouvernement à améliorer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés en contribuant à l'institution d'un Comité national d'éligibilité. Cet organe assumera à terme l'entièr responsabilité de la détermination du statut de réfugié (DSR). Des efforts importants seront poursuivis pour réduire le volume des demandes d'asile en attente, qui s'élève actuellement à 6 000 dossiers environ, et pour mettre en place un système amélioré d'enregistrement et d'identification des réfugiés.

Dans le cadre du programme de rapatriement entrepris en 2004, plus de 10 000 Nigérians réfugiés dans les provinces camerounaises de l'Adamaoua et du Nord-Ouest ont regagné leur pays dans la sécurité et la dignité. Une aide à l'intégration sur place sera prodiguée à 2 800 autres réfugiés qui ne souhaitent pas rentrer au Nigéria.

En fonction des circonstances, l'UNHCR continuera à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés urbains et à rechercher des possibilités de réinstallation pour les réfugiés qui ont des problèmes de protection ou de santé graves.

En 2007, l'Organisation offrira protection et assistance à 30 000 réfugiés originaires de la République centrafricaine récemment installés dans les provinces de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun.

Le **Nigéria** accueille près de 9 000 réfugiés et environ 420 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart du Libéria, de la RDC, du Tchad et du Soudan. Le programme de rapatriement librement consenti des réfugiés libériens et l'assistance aux réfugiés tchadiens et soudanais se poursuivront. Pour venir en aide à plus de 7 400 Nigérians rapatriés de l'État de Taraba au Cameroun, l'Organisation poursuivra son programme de réintégration, en collaboration avec le Gouvernement du Nigéria et d'autres institutions des Nations Unies, jusqu'en décembre 2007. Le camp d'Oru sera fermé, réhabilité et transféré aux autorités à la fin de l'année.

Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la CEDEAO, l'UNHCR joue un rôle actif dans le traitement des problèmes de déplacement forcé dans la sous-région. L'Organisation collaborera étroitement avec le Secrétariat exécutif de la CEDEAO pour mettre au point des approches cohérentes et plus complètes dans les domaines suivants :

- Préservation du caractère civil des camps de réfugié, prévention de la circulation des armes légères et établissement de liens régionaux pour les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration.
- Mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, dans l'optique de remédier aux causes fondamentales des déplacements forcés.
- Appui aux efforts de renforcement des capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence.
- Application du Traité de la CEDEAO et de son Protocole relatif à la libre circulation, au droit de résidence et au droit d'établissement des ressortissants des pays de la CEDAO, dans la mesure où des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR sont concernées.
- Recherche de solutions durables par le biais de programmes de réintégration et de réhabilitation des zones touchées par les déplacements forcés.

En 2007, le bureau régional de l'UNHCR au **Sénégal**, en collaboration avec d'autres acteurs humanitaires de la sous-région, continuera à renforcer la protection et l'assistance d'environ 44 000 réfugiés et plus de 5 000 demandeurs d'asile en **Guinée-Bissau**, au **Mali**, en **Gambie** et au Sénégal.

La population réfugiée dans les quatre pays placés sous la responsabilité du bureau régional est originaire de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Sénégal et d'autres pays d'Afrique occidentale. L'UNHCR continuera à promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens, tout en recherchant d'autres solutions durables pour les réfugiés d'autres nationalités qui ne sont pas en mesure de regagner leurs pays respectifs. L'Organisation poursuivra ses pourparlers avec les gouvernements du Sénégal et de la Mauritanie pour remédier au problème persistant des réfugiés mauritaniens sans-papiers au Sénégal et en vue d'organiser l'éventuel rapatriement librement consenti des réfugiés qui le souhaitent. Du fait de la reprise des combats au Sénégal, les projets de rapatriement librement consenti des Sénégalais réfugiés en Guinée-Bissau et en Gambie ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre. Lors de la rédaction de cet Appel, l'UNHCR avait décidé de conserver en 2007 son bureau de Banjul, dont la fermeture avait été fixée à la fin de 2006.

Le Centre régional d'appui technique pour l'Afrique centrale et occidentale continuera de dispenser des conseils politiques et techniques dans le cadre des opérations de l'UNHCR, notamment pour la réinstallation, l'enregistrement, les femmes et les enfants réfugiés, la santé et le VIH/SIDA.

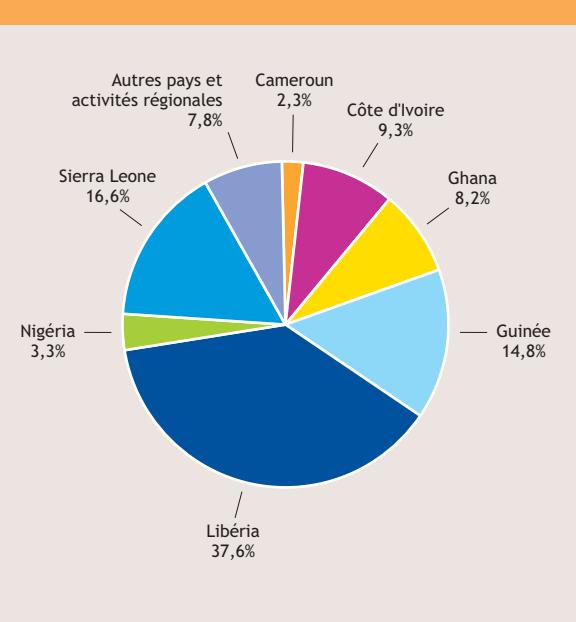
Pays	Budget (dollars E.-U.)	
	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Bénin	1 512 089	1 991 092
Cameroun	2 338 327	2 036 177
Côte d'Ivoire	9 682 813	7 013 640
Gambie <sup>1</sup>	726 099	0
Ghana <sup>2</sup>	8 531 345	9 642 754
Guinée	15 413 060	9 559 914
Libéria	39 084 990	32 265 201
Nigéria	3 440 989	2 983 129
Sénégal	1 845 745	2 007 213
Sierra Leone	17 281 205	11 971 696
Togo	0	252 774
Activités régionales <sup>3</sup>	4 044 042	6 253 013
<b>Total</b>	<b>103 900 704</b>	<b>85 976 603</b>

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction de cet Appel, un budget était en cours d'adoption en faveur de la Gambie en raison de la décision de l'UNHCR de maintenir son bureau à Banjul.

<sup>2</sup> Comprend le Groupe régional d'appui technique à Accra.

<sup>3</sup> Inclut les soins et l'entretien, le rapatriement librement consenti, l'aide à l'intégration locale et à la réinstallation des réfugiés urbains au Bénin et au Sénégal, ainsi que l'assistance aux réfugiés togolais.

#### Budget-programme annuel par pays en 2006



#### Budget-programme annuel par pays en 2007

